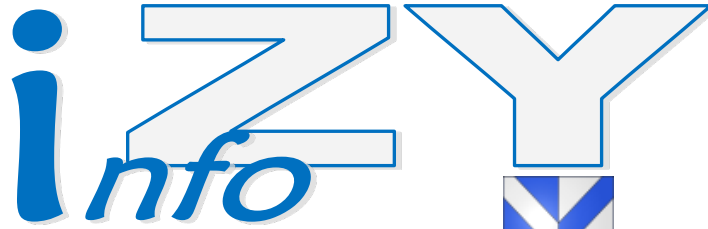


Bulletin d'information
De la Commune de Dizy



NUMERO 3

Juillet 2026

A agender

4 juillet

Fontaine de l'été dès
17h30 fontaine Rue
du Village

14 Juillet

Demi-finale - Battoir

19 juillet

Finale - Battoir

1er août

Fête nationale à Dizy

13 août

Vieux-papier"

21 août

Fontaine de l'été
18h00 au refuge

22 août

Tir surprise

Economies d'eau

En raison de la sécheresse, la Municipalité de Dizy recommande à la population de contribuer aux économies d'eau potable.

Bien que les réserves soient suffisantes à ce jour, leur niveau a baissé en raison de la chaleur et du manque de précipitations des dernières semaines.

La Commune demande notamment aux personnes concernées d'arroser avec parcimonie les jardins et gazons, en soirée.

Nous remercions la population pour sa compréhension et sa participation aux efforts d'économie d'eau.

Merci de votre collaboration.



Logement & autonomie

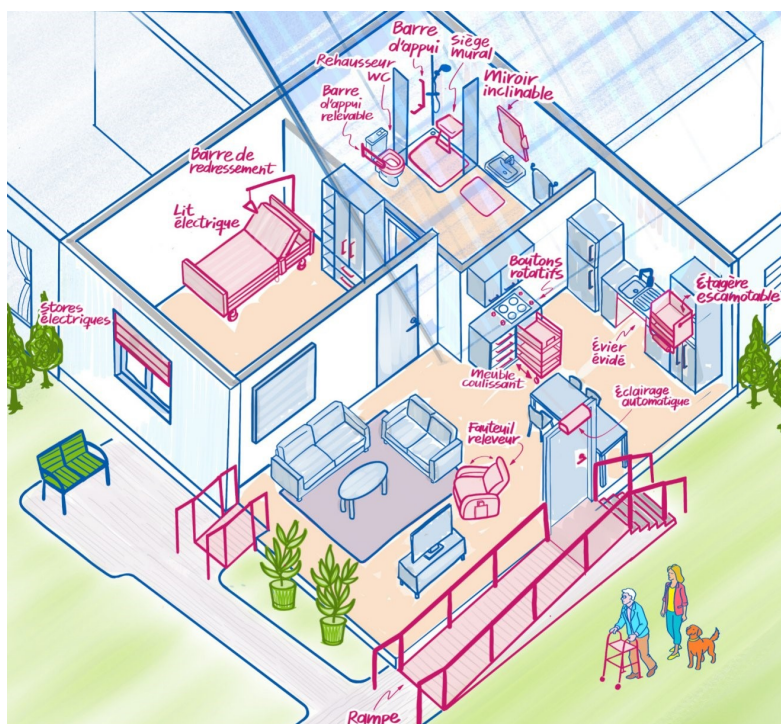
Dès le 1er juillet 2026, le Canton de Vaud introduit une aide financière pour adapter les logements des seniors afin de favoriser leur maintien à domicile.

Cette prestation peut atteindre fr. 3'000.- par personne sans condition de revenu ni de fortune.

Cette aide s'adresse aux bénéficiaires d'une rente AVS, résidant dans leur logement principal dans le canton de Vaud, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Une évaluation à domicile par un ergothérapeute est nécessaire pour confirmer la pertinence des travaux.

Infos et brochure sur www.vd.ch/alo



Fermeture des bureaux

Le bureau communal sera fermé du 20 juillet au 6 août 2026.

Merci de votre compréhension et bel été.



Danger - Fermeture du Chemin de la Tine

De nombreux arbres secs menacent de tomber sur le chemin d'accès aux gorges. Compte tenu du danger immédiat, la Municipalité de La Sarraz a été contrainte de prendre la décision de fermer ce chemin avec effet immédiat et jusqu'à nouvel avis.

Jardin du souvenir

La Municipalité a ajouté dans l'espace de recueillement à proximité du Jardin du souvenir, un emplacement, recouvert de gravier, offrant aux proches et aux familles un lieu pour honorer la mémoire d'un être cher.

Les personnes qui le souhaitent peuvent y déposer un galet personnalisé (gravé ou peint), d'un diamètre maximal de 15 cm, en signe de souvenir.

La Municipalité remercie chacun de contribuer au respect et à la sérénité de ce lieu dédié à la mémoire.

Renouvellement de votre permis C facilité

NOUVEAU : vous avez la possibilité d'effectuer le renouvellement de votre permis C par internet sur www.vd.ch/renouvellement-permis-c.

Dans ce cas, pas de paiement à la commune : vous recevrez une facture à domicile.

Pour les personnes à l'aide sociale, le renouvellement en ligne n'est pas autorisé. L'attestation de gratuité doit toujours être transmise au Contrôle des habitants.



Interdiction de feux

Les fortes températures estivales ainsi que le manque de précipitations augmentent le danger d'incendie.

La Municipalité a décidé d'interdire totalement les feux en forêts (y.c. dans les foyers prévus) ainsi que les feux d'artifices, jusqu'à nouvel avis.



Scarabée japonais

Soyez attentifs dans vos jardins ! Le scarabée japonais a la capacité de se déplacer facilement comme passager clandestin, notamment via les bagages, les véhicules ou le matériel végétal provenant de zones infestées, telles que le nord de l'Italie (Lombardie et Piémont), le Tessin, certaines régions des Grisons ainsi que le Valais. En cas de détection ou de suspicion, veuillez remplir une annonce via ce lien ou nous contactez par mail sur [popillia.dgav\(at\)vd.ch](mailto:popillia.dgav(at)vd.ch).

1 Sa taille (environ 1 cm) :
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !



2 Ses couleurs :
- tête et thorax vert métallique
- dos (élytres) couleur cuivre

3 Abdomen :
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité



Admin. communale

Chemin du Mare 9b
1304 Dizy
www.dizy.ch

Heures d'ouverture

Mardi de
13h30 à 15h30

Mardi de
18h00 à 19h30

Jeudi de
8h30 à 11h30